

Rapport Développement Durable



Edition 2024

Sommaire

Mot du Président

Finalité I - Lutter contre le réchauffement climatiquep.5

A. Engager le PCAET dans l'ensemble des Directions de la collectivité

1. Sensibiliser et former aux enjeux Climat / énergie : la Fresque du Climat
2. Engager les Directions thématiques dans le déploiement du Plan climat : point d'étape
3. Suivre, évaluer et animer le PCAET : le réseau des agents correspondants du PCAET
4. Une feuille de route Numérique au rendez-vous du Plan Climat

B. Encourager le recours aux énergies renouvelables : la stratégie énergétique de la collectivité

Finalité II – Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturellesp.10

A. Soutenir les projets de plantation des habitants et des communes

1. Retour sur l'opération « Plantons le décor »
2. Une nouvelle opération de plantation : « Plantons des vergers »

B. Préserver les milieux aquatiques et la ressource en eau

1. Entretien et gérer les milieux aquatiques (bilan de l'action des syndicats GEMAPI)
2. Permettre aux habitants de préserver l'eau : les aides aux particuliers

Finalité III – Permettre à tous les êtres vivants de s'épanouirp.17

A. Vivre mieux sur le territoire : Retour sur le Village Santé des Femmes

B. Partager l'accès à la connaissance et à la culture

1. Le spectacle vivant : une programmation tournée vers le développement durable
2. Favoriser l'éducation artistique
3. La lecture publique : sensibiliser, éduquer, développer le sens critique
4. La politique muséale

C. Éduquer à l'environnement et au développement durable

1. Un accompagnement « sur mesure »
2. Bilan de l'accompagnement scolaire 2023/2024

Finalité IV – Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.....p.24

A. Renouveler la ville pour prévenir la pauvreté et la précarité

1. S'engager pour le Renouveau du Bassin Minier
2. Le renouvellement urbain dans le cadre du NPNRU

B. Intervenir pour garantir l'équité entre les populations : le Contrat de Quartiers 2030

C. Coopérer à l'échelle du territoire : la cellule d'appui aux communes

Finalité V- Promouvoir des modes de production et de consommation responsables, s'orienter vers l'économie circulaire.....p.29

A. Promouvoir une production et une consommation alimentaires durables : le Projet Alimentaire Territorial

1. Accompagner les « mangeurs » du territoire à la découverte d'une alimentation saine et durable
2. Mobiliser la restauration collective au service d'une alimentation durable
3. Consolider les partenariats et la gouvernance du PAT

B. Limiter et valoriser les déchets : le bilan du SIAVED et les initiatives de la collectivité

1. Le bilan du SIAVED
2. Une seconde vie pour nos matériaux électroniques : une action concrète pour limiter l'impact de nos équipements numériques

C. Mobiliser les entreprises et le développement économique vers la transition écologique et le développement durable : les actions de la Ruche d'entreprises

1. Le vélo cargo pour les trajets courts
2. Le digesteur
3. Les économies d'eau
4. Le relamping led
5. Une AMO performance énergétique
6. Les ruches de la Ruche d'Entreprises
7. La Fresque du Climat

Introduction du Président Aymeric Robin

Plus qu'un état de fait ou un acquis, le développement durable, est une dynamique qui s'appuie sur les interactions entre le développement économique, le progrès social, la protection du vivant et de nos ressources naturelles.

Depuis plusieurs années, notre rapport Développement Durable met en avant ces enjeux à la lumière des chocs que nous devons affronter et des transitions que nous devons opérer. Les grands principes du développement durable sont à l'œuvre à la fois dans le fonctionnement de notre collectivité – misant sur la transversalité, ouverte à ses partenaires, apprenante – et dans les politiques publiques que nous menons.

2024 est à cet égard une année importante marquée par : le Contrat de Quartier, le Contrat Local de Santé, la finalisation du Programme Local de l'Habitat, la stratégie numérique, la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial... pour n'en citer que quelques-uns.

Le Conseil Communautaire a souhaité intégrer l'ensemble de ces démarches et des réponses territoriales aux défis actuels et à venir en lançant son Projet de Territoire, voté en octobre dernier.

A notre échelle, le Projet de Territoire s'inscrit pleinement dans les 17 Objectifs du Développement Durable et dans leur ambition qui est de concilier la préservation de notre planète et le bien-être de tous ses habitants.

Nous avons inscrit comme cap l'investissement « dans la santé, le bien-être et l'épanouissement des populations au service du développement humain », en appuyant cette ambition par 6 valeurs, 2 ambitions et 3 engagements.

Collectivement, nous sommes déjà engagés dans cette démarche qui nous animera jusqu'en 2044, échéance du Projet de Territoire. Ainsi, élus, agents, partenaires se sont mobilisés lors de plusieurs temps forts pour préciser les projets emblématiques et inscrire les actions dans le temps.

2024 a donc été une année de consolidation du « faire ensemble » et une structuration du « innover ensemble » au service d'une vision affirmée de long terme.

Je vous donne rendez-vous dans nos prochains rapports Développement Durable qui permettront de rendre compte de la dynamique insufflée par notre Projet de Territoire.

Aymeric ROBIN
Président de La Porte du Hainaut
Maire de Raismes

Finalité I

Lutter contre le réchauffement climatique



A- Engager le PCAET dans l'ensemble des Directions de la collectivité

Le Plan Climat, document de planification engageant la collectivité dans la lutte contre le changement climatique, a vocation à irriguer de nombreuses, sinon toutes, les politiques publiques. Pour ce faire, il s'est avéré souhaitable et nécessaire d'allier sensibilisation, engagement et suivi du Plan climat de manière transversale et coordonnée.

1. Sensibiliser et former aux enjeux climat / énergie : la Fresque du Climat

Le changement climatique est désormais une thématique récurrente dans le champ des connaissances et l'espace médiatique. Pour autant, il est souvent limité au constat de la hausse des températures. Le lien entre celles-ci et activités humaines, s'il fait aujourd'hui consensus dans la communauté scientifique, n'est pas toujours identifié de manière évidente. Tout comme les interactions entre climat, biodiversité, cycle de l'eau, etc.

Appréhender ces enjeux permet d'établir des liens entre le changement climatique et les politiques publiques en dehors de celles relevant du seul champ de l'environnement. En effet, interroger les consommations d'énergie sur notre territoire, c'est aussi interroger les manières de l'aménager, d'y habiter, de s'y déplacer, etc.

Aussi, La Porte du Hainaut a souhaité sensibiliser très largement ses agents. Dans ce but, elle a formé une équipe de 16 agents à l'animation de la **Fresque du Climat**.

La Fresque du Climat est un outil collaboratif, permettant à chacun de s'appropriier les grands enjeux du changement climatique. D'une durée de 3 heures, elle se « joue » en équipe en enchaînant différents temps. Une fois les constats posés, une phase d'expression puis d'idéation permet à chacun d'identifier des actions à mener à son échelle ou à une échelle collective.

Le déploiement de la Fresque du Climat a permis de **sensibiliser plus de la moitié des agents** communautaires. Des ateliers ont également été menés auprès de publics externes tels que ceux des médiathèques, écoles, etc.

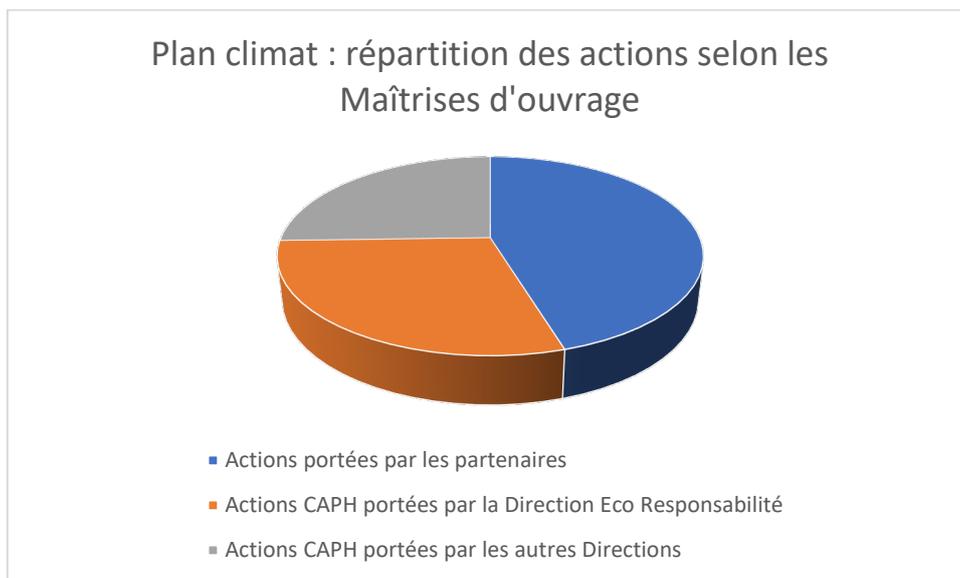
La **version « Quiz »**, qui décline les principales orientations de la Fresque dans un format court, a été expérimenté lors du **Salon « Made in Hainaut »** qui s'est tenu au mois de mai 2024, ainsi que dans les rencontres de présentation du Plan Climat aux **Conseils Municipaux**. Il s'agit, en 15 minutes, de poser les grands constats mais aussi de donner envie aux participants de prendre part à la version « originale » de la Fresque.

2. Engager les Directions Thématiques dans le déploiement du Plan climat : Point d'étape

Qu'il s'agisse des enjeux liés au logement, à la mobilité, à la consommation, etc., de nombreuses Directions opérationnelles déclinent des actions inscrites dans le Plan Climat. Il en est de même des Directions dites « support » qui travaillent sur des sujets tels que la commande publique durable, la maîtrise des consommations d'énergie de la collectivité, ou encore le budget vert.

Aussi, le Plan climat est l'affaire de tous au-delà de la Direction Eco-Responsabilité qui en assure la coordination.

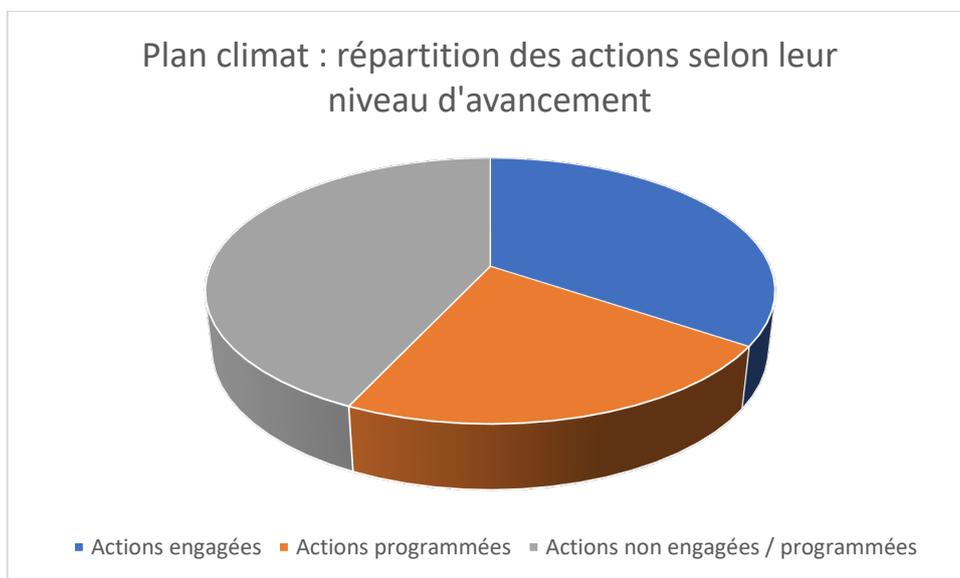
Le graphique suivant permet d'identifier la répartition des actions selon les 3 types de maîtrise d'ouvrage : par les partenaires, par la Communauté d'Agglomération en identifiant les actions relevant prioritairement de la Direction Eco-Responsabilité et celles relevant des autres Directions.



De nombreuses actions du Plan climat sont d'ores et déjà engagées et/ou programmées à l'échelle de la collectivité.

Le graphique ci-après en indique la répartition, montrant qu'un an après son adoption par le Conseil communautaire, le Plan climat est en phase active de mise en œuvre.

Un exemple concret est le lancement de la stratégie communautaire de transition énergétique, évoqué plus loin dans le rapport.



3. Suivre, évaluer et animer le PCAET : le réseau des agents correspondants du PCAET

Les élus communautaires ont souhaité que la collectivité s'inscrive dans une démarche d'évaluation de ses politiques publiques. Cette démarche est portée par le pôle 2P2T (Prospective, Projet de Territoire et Transversalité).

Le Plan Climat se prête particulièrement à cette démarche, à la fois de par sa dimension transversale, sa déclinaison en objectifs chiffrés et l'obligation réglementaire de l'évaluation à mi-parcours.

Cette démarche de suivi et d'évaluation se veut co-construite et participative. De nombreuses Directions se sont en effet directement impliquées dans la mise en œuvre des actions du Plan Climat. Par conséquent, un **réseau de correspondants internes** a été créé sur la base du volontariat. Ces 14 agents auront pour mission de suivre les actions relevant de leurs Directions respectives et de les partager au sein du réseau. De plus, la participation à ce réseau leur permettra de partager et de monter en compétence sur les questions liées au changement climatique.

4. Une feuille de route Numérique Responsable au rendez-vous du Plan climat

La considération de la notion de « numérique responsable » est aujourd'hui incontournable dans un contexte d'augmentation des usages du numérique et d'accélération des conséquences des émissions de gaz à effet de serre sur le changement climatique. C'est donc une action que La Porte du Hainaut va engager de manière prioritaire dans les années à venir, incitée d'une part par le contexte réglementaire (loi REEN), d'autre part par son Projet de Territoire. Le Projet de Territoire formule **l'ambition de La Porte du Hainaut de porter des actions concrètes de réduction de son empreinte environnementale et sociale du numérique.**

La Stratégie Numérique de La Porte du Hainaut élaborée en 2023 s'appuie sur les ambitions du Projet de Territoire pour les transformer en actions opérationnelles à court et moyen termes. Elle a donc entériné comme objectif à court terme la réalisation d'une feuille de route Numérique Responsable. Cette feuille de route s'envisage comme un **document stratégique territorial**, et non pas une stratégie interne à la collectivité.

Cette feuille de route, puisqu'elle répond à un engagement du Projet de Territoire, vise donc à favoriser et encadrer la réduction des impacts sociaux et environnementaux du numérique à l'échelle du territoire.



Focus sur la « fresque du numérique »

Une Fresque du Numérique a été organisée le 17 mai 2024 pour une trentaine d'agents de La Porte du Hainaut. Cet atelier collaboratif de sensibilisation aux enjeux environnementaux du numérique a permis aux participants de réfléchir à une priorisation des actions en faveur du numérique responsable selon des horizons temporels de cours, moyen, et long terme.

D. Encourager le recours aux énergies renouvelables : la stratégie énergétique de la collectivité

En février 2024, la collectivité s'est engagée dans un travail de définition de sa « stratégie de transition énergétique ». Pour mener à bien ces travaux, elle a fait appel aux bureaux d'études TRANSITIONS et AKAJOULE pour leur expertise en la matière.

Cette stratégie doit répondre aux objectifs fixés par le Plan climat (2023/2029) et le Projet de Territoire qui prévoient de diminuer nos consommations énergétiques de 50% à l'horizon 2050 tout en développant nos outils de production d'énergies renouvelables pour atteindre au moins 50% d'autonomie énergétique dès 2044.

Plusieurs ateliers thématiques, à destination des élus et techniciens municipaux, ont été organisés pour mener à bien cette réflexion qui sera finalisée à l'automne 2024.

Un premier atelier au printemps a permis de s'«acculturer collectivement» aux enjeux énergétiques et climatiques qui concernent le territoire.

Un second atelier sur les critères d'acceptabilité environnementaux, patrimoniaux et paysages des ENR s'est déroulé en mai. Puis un troisième atelier, début juillet, a été consacré aux questions de gouvernance, de participation citoyenne dans les projets d'ENR et de structures juridiques capables de les porter.

En parallèle, cet été, pour répondre à une demande expresse de l'Etat, la CAPH a accompagné ses communes pour définir avec elles, leurs Zones d'Accélération des ENergies Renouvelables (ZAENR). Le calendrier prévoyait initialement, que ces zones soient arrêtées fin décembre 2023, puis fin mars 2024, délai qui a ensuite été prolongé au 15 août, compte tenu de la difficulté pour appréhender la démarche et les outils cartographiques proposés.

Ainsi, en juillet, les communes ont été destinataires d'un questionnaire et de cartes simplifiées pour établir leurs ZAENR. Des rencontres individualisées ont même eu lieu avec les communes demandeuses.

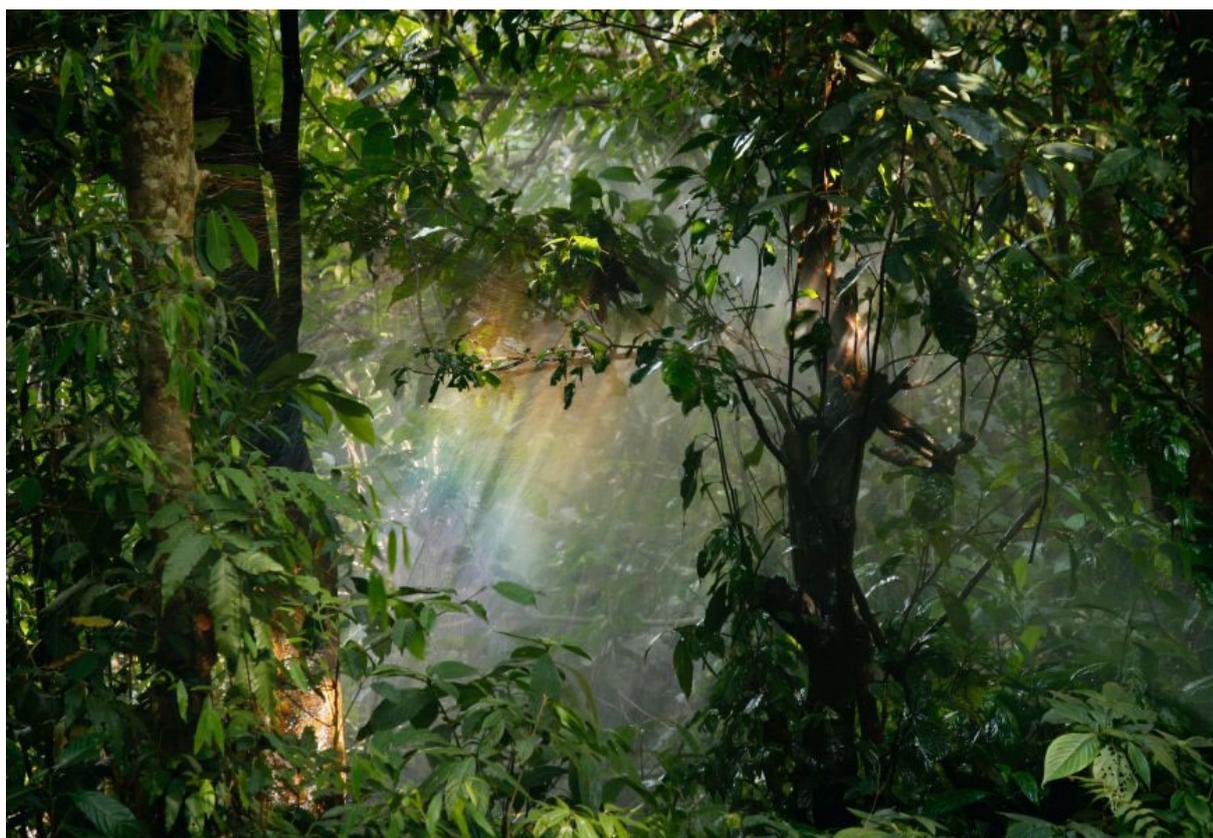
A l'issue de ce travail, une vision des ZAENR se précise sur 34 communes de l'agglomération.

Un cinquième atelier a eu lieu en octobre pour présenter un scénario de déploiement des outils de production d'ENR sur le territoire, pour répondre aux besoins de consommations à court, moyen et long terme.

Enfin, un COPIL final est prévu le 11 décembre pour valider collectivement le programme d'actions de notre stratégie de transition énergétique suite à ces 9 mois de travaux.

Finalité II

Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles



Les chiffres mondiaux sur le déclin de la biodiversité sont sans appel. De par ses missions de protection de l'environnement et du cadre de vie, La Porte du Hainaut apporte des solutions concrètes pour protéger la faune et la flore de son territoire. Elle est particulièrement engagée dans les opérations de plantation, participant à des solutions locales de stockage du carbone et d'amélioration du cadre de vie. Elle œuvre aussi à la préservation de la ressource en eau.

A. Soutenir les projets de plantation des habitants et des communes

1. Retour sur l'opération « Plantons Le Décor »

Cette opération a pour but de contribuer à la sauvegarde de la biodiversité de notre territoire en relayant l'opération « **Plantons le Décor** » avec les **Espaces Naturels Régionaux (ENrx)** associée au **Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut**.

Elle permet de mettre en place une commande groupée avec des arbres, arbustes et fruitiers adaptés à notre territoire à des prix abordables. Le lieu et la date choisis facilitent la livraison pour les habitants de La Porte du Hainaut.

Pour la première fois, les commandes sont dématérialisées.

Elles se font sur le site : <https://www.plantonsledecor.fr/>

Les territoires ont décidé de communiquer par l'intermédiaire d'un flyer permettant d'identifier le référent de l'opération.

Pour l'année 2024, ce sont 124 commandes réalisées avec plus de 8 000 arbres et arbustes et plus de 250 fruitiers. La Porte du Hainaut et le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut sont le deuxième territoire pour le nombre d'arbres commandés (1^{er} territoire : l'Avesnois).



Ces plantations participent à améliorer le cadre de vie et à la préservation des paysages, premier support pour la biodiversité.



Livraison du mercredi 14 février 2024 à la maison du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut

2. Une nouvelle opération de plantation : « Plantons Des Vergers »

« Plantons des vergers » c'est quoi ?

C'est un appel à projet à destination de nos 47 communes, pour mettre en place des vergers communaux, de quartier ou de maraude.

Cette opération est menée en étroite collaboration avec, d'une part, le Parc Naturel Régional Scarpe-Escout et les Espaces

Naturels Régionaux pour l'expertise technique des projets présentés et d'autre part, avec le Conseil Départemental du Nord, notre partenaire financier (Dispositif : Plantation et Renaturation).

Ces plantations auront une vocation pédagogique et permettront aux habitants de notre territoire de renouer avec la nature.

De la pollinisation (abeilles sauvages, bourdons et papillons), aux auxiliaires de cultures (hérissons, mésanges et chrysope) en passant de la fructification (pommes, poires) à la valorisation des fruits en jus, en tarte et/ou en compote.

18 communes se sont inscrites ; 13 communes ont été retenues pour la campagne 2023-2024 et 317 fruitiers commandés (203 fruitiers hautes tiges – 100 fruitiers basses tiges – 14 fruitiers palissés).

Des vergers communaux ont été mis en place avec des parcelles dédiées et un nombre de fruitiers allant de 15 à 45 fruitiers - **les grands vergers** concernent :

- 7 communes : Abscon (25 fruitiers) ; Bruille St Amand (25 fruitiers) ; Escaudain (30 fruitiers) ; Douchy les Mines (50 fruitiers) ; Hasnon (24 fruitiers) ; Mortagne du Nord (45 fruitiers) ; Lecelles (15 fruitiers).

Certaines communes ont choisi de mettre en place des vergers de plus petites tailles répartis sur l'ensemble des quartiers de la commune - **les vergers de proximités** (lots de 3 à 6 fruitiers) :

- 6 communes : Avesnes le Sec (22 fruitiers) ; Bouchain (22 fruitiers) ; Bousignies (7 fruitiers) ; Escautpont (22 fruitiers) ; Flines lez Mortagne (5 fruitiers) ; Trith St Léger (24 fruitiers).

Les plantations ont été participatives avec les écoles, les associations et les habitants. De manière, que ces plantations soient respectées, comprises et acceptées par l'ensemble de la population.



Commune de Bruille St Amand

B. Préserver les milieux aquatiques et la ressource en eau

7. Entretien et gérer les milieux aquatiques (bilan de l'action des syndicats GEMAPI)

Depuis le 1er janvier 2018, La Porte du Hainaut est compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). La compétence GEMAPI a été transférée à deux syndicats existants :

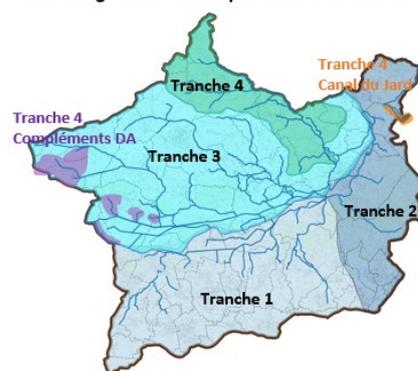
- SMAPI (nord du territoire) : entretien et restauration des cours d'eau, prévention des inondations :

Plan de Gestion

Afin de gérer de façon optimale la GEMAPI, le SMAPI a décidé de se doter d'un plan de gestion pluriannuel, divisé en 4 tranches géographiques (cf carte):

Le diagnostic de la tranche 4 a commencé en début 2023 pour se terminer en décembre de la même année. Les propositions d'action sont en cours de rédaction.

Plan de gestion – décomposition en 4 tranches



Restauration des cours d'eau : l'exemple des Fontaines d'Hertain

Sur la base des propositions établies dans le plan de gestion, une première restauration de cours d'eau a eu lieu sur les Fontaines d'Hertain à WALLERS (cf photos ci après). La restauration a consisté en un reméandrage du cours d'eau, juste en aval de sa source, par la création de banquettes ainsi qu'un surcreusement de l'axe du lit mineur pour une meilleure hauteur d'eau en période d'étiage.



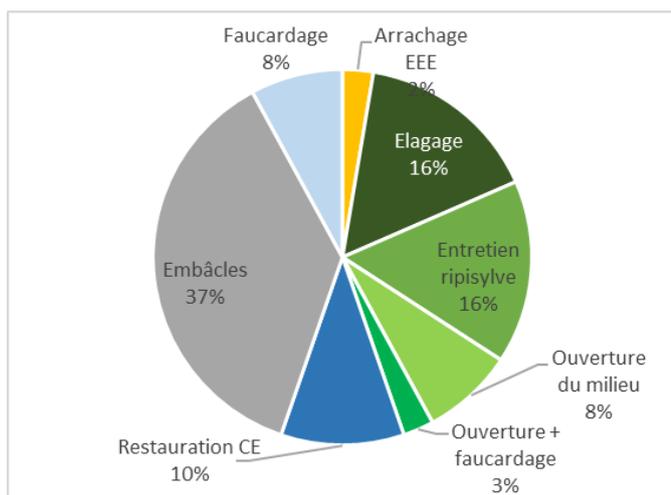
Au total, le coût des travaux s'élève à 115 425 € TTC et les études à 10 626 € TTC (budget prévisionnel de 12 500 € pour les études de suivi post-travaux).



Entretien des cours d'eau

Au cours de l'année 2022, 6 kilomètres environ de cours d'eau ont été entretenus par le SMAPI, sur le territoire de la CAPH pour un montant de 97 718 € TTC soit 65% des interventions du syndicat.

Les principales opérations réalisées concernent :



- La réouverture du milieu du courant des Fontaines d'Haveluy sur le secteur de Haveluy, Bellaing et Wallers en mars 2023.
- Le faucardage et le retrait des embâcles courant des Fontaines d'Haveluy et des Fontaines d'Hertain sur le secteur de Wallers en mars 2023.
- L'élagage de la strate arboricole de la ripisylve du courant de l'hôpital sur le secteur de Bousignies, Sars-et-Rosières Rosult, Brillon en mars 2023 et sur la Traitoire à Nivelles en août 2023.
- L'arrachage d'espèces exotiques envahissantes et le retrait d'embâcles sur le secteur de Rumegies et Lecelles en juillet et septembre 2023.

- Le retrait des embâcles en novembre 2023 le Décours et la Traitoire à Saint-Amand-les-Eaux et la station du canal Broutin à Millonfosse.
- L'entretien de la ripisylve sur la ZEC de la Puchoie à Saint-Amand-les-Eaux en décembre 2023.

Au total, le SMAPI a entretenu 15 km de cours d'eau en 2023 pour un total de 180 919,18 €.

Entretien des passes à poissons

En 2023, la passe à poissons de la Traitoire a été entretenue par l'association **Espoir Avenir** pour un montant 1 584 € TTC.

La passe à poisson de contournement de la lame déversante de Thun, sur le Décours, est entretenue mensuellement par la société ETM.

Entretien des ZECs

La surveillance et l'entretien des éléments hydrauliques (sonde, vanne, remblai, canalisation, déversoir et fossés d'alimentation), des espaces verts et des accès sur les ZECs de Landas-Orchies et de Lecelles ont représenté un coût annuel de **11 707,30 € TTC**.

Le déboisement des digues de la **ZEC de Bellaing** s'est élevé à **17 460 € TTC**.

Différentes opérations ont été engagées sur le bassin de rétention de la **Puchoie**, notamment sur les arbres pour un montant total de **9 025,32 € TTC**.

Prévention des inondations : création des ZECs sur l'Elnon

Le projet Elnon transfrontalier a été lancé pour répondre au problème d'inondations constatées depuis 25 ans de part et d'autre de la frontière du fait du débordement du cours d'eau.

Côté belge, la ZIT de Rumes a été réalisée.

Côté français, des obtentions tardives d'autorisation environnementales et un conflit foncier ont conduit à réévaluer le projet. Les travaux des ZEC de Lecelles et Rumegies ont pu démarrer en octobre 2024.

➤ SYMSEE : au sud du territoire :

Entretien des cours d'eau

Sur l'ensemble du territoire du SYMSEE, les travaux d'entretien concernant les opérations courantes sur les masses d'eau identifiées par la DDTM du Nord ont représenté un total de 6 046 h, réalisées essentiellement en régie.

Restauration des cours d'eau

Les travaux réalisés ont inclus plusieurs mesures importantes :

- Création de caches piscicoles : aménagement de 20 caches piscicoles structurés et mobiles sur l'ensemble des rivières et EPCI-FP. Ces sites expérimentaux visent à permettre aux équipes de tester divers dispositifs mobiles, d'ajuster les méthodes aux particularités de chaque rivière et de former l'équipe en prévision du futur plan de gestion.
- Réutilisation du bois d'entretien : Utilisation du bois récupéré lors des opérations d'entretien courant des rivières pour créer des caches piscicoles mineures.

Hydraulique douce :

En 2023, ont été réalisés 8,5 kilomètres de haies et 190 mètres de fascines, ce qui portera le total des aménagements du syndicat à environ 30 kilomètres.

Cette expansion significative des ouvrages d'hydraulique douce témoigne de la volonté et de l'engagement du syndicat à poursuivre ses efforts dans ce domaine. Elle répond directement à la préoccupation de protéger les sols et les milieux aquatiques des phénomènes d'érosion.

Etudes 2023 :

- Etude de la restauration de la continuité écologique du Vieil Escaut

Actuellement, la rivière a un fort potentiel pour la biodiversité mais elle ne dispose pas d'un débit suffisant pour évacuer les sédiments accumulés. Cette situation est en partie due aux travaux de création du canal à grand gabarit par VNF, qui ont détourné la partie amont de la rivière vers le canal.

Une étude a été menée avec l'objectif de rétablir la continuité de la rivière Vieil Escaut en prélevant de l'eau du canal à grand gabarit.

- Etude complémentaire de la restauration de la continuité écologique de la rivière la Naville

La rivière La Naville est actuellement confrontée à un problème majeur : un siphon situé sous le canal de l'Escaut entrave la continuité écologique et augmente le risque d'inondation pour les communes en amont.

Des études et des négociations poursuivies en 2023 devraient préciser la faisabilité technique d'un projet écartant les risques d'inondation.

2. Permettre aux habitants de préserver l'eau : les aides aux particuliers

Afin d'accompagner les habitants de la CAPH dans la préservation de la ressource en eau, deux dispositifs ont été mis en place sur la CAPH alors qu'il n'existe aucune aide au niveau national, régional ou départemental :

→ La vente à prix préférentiel d'un récupérateur d'eau de pluie :

Comme en 2022 et 2023, la collectivité a proposé un achat groupé de récupérateurs à tarif préférentiel pour les habitants du territoire (20 €).

Plus de 600 habitants se sont inscrits pour bénéficier de cette opportunité.

Afin d'optimiser l'organisation, les cuves ont été distribuées au site minier, les 7 et 8 juin dernier sans prise de rendez-vous préalable. Cette organisation a été très appréciée par les bénéficiaires.

→ L'aide à l'acquisition d'une cuve

Le dispositif existe depuis 2007. Il s'adresse aux particuliers.

En 2023, les élus ont choisi d'augmenter la participation de la CAPH de 40% à 50%.

La Porte du Hainaut accompagne ses administrés dans l'achat de récupérateurs d'eau de pluie. Une démarche qui fait mouche puisque les demandes explosent.

Afin d'accompagner les habitants du territoire vers une transition nécessaire sur la gestion de l'eau, en raison du dérèglement climatique, **La Porte du Hainaut** s'est dotée, dès 2006, d'un système d'aide à l'acquisition de récupérateur extérieur d'eau de pluie. Un remboursement de 50 % de la facture acquittée pour les habitants est en vigueur.

Les récupérateurs toujours plus appréciés

En 2022, afin de compléter ce dispositif, une vente au prix promotionnel de 20 euros d'équipements de récupération d'eau de pluie (comprenant un kit de raccordement à la gouttière, une cuve et un support) a été réalisée. Et le succès est au rendez-vous puisqu'en 2023, 1 250 demandes ont été enregistrées en trois semaines et 625 récupérateurs d'eau distribués.

En date du 22 mai 2024, près de 300 demandes ont été émises en une semaine, pour 550 cuves proposées. La remise de celles-ci se déroulera le week-end du 7 et 8 juin sur le [site minier Arenberg - La Porte du Hainaut](#) à Wallers. " *Les problématiques liées aux récentes sécheresses provoquées par le changement climatique nous invitent à une meilleure gestion et une préservation de la ressource en eau du territoire* ", indique la CAPH.

Article de l'Observateur du 4 juin 2024

Finalité III

Permettre à tous les êtres vivants de s'épanouir



Pouvoir s'épanouir sur le territoire de La Porte du Hainaut, c'est pouvoir y vivre en bonne santé, en développant de nouvelles connaissances et compétences et en accédant à la culture où que l'on habite et quelle que soit sa condition.

A. Vivre mieux sur le territoire : retour sur le Village Santé des Femmes

Le diagnostic du Projet de Territoire a montré la faiblesse de l'Indicateur de Développement Humain (IDH), particulièrement dégradé sur sa composante « Santé ». Afin de travailler à améliorer la santé des habitants, la collectivité et ses partenaires se sont engagés dans un Contrat Local de Santé (CLS).

Parmi les publics concernés, les femmes sont particulièrement ciblées. Un événement a donc été mis en place autour de la santé des femmes : le Village Santé des Femmes.

Sa première édition 2024 s'est tenue les 26, 27 et 28 mars 2024 sur le site minier de Wallers Arenberg.

L'évènement, porté par le Centre Hospitalier de Valenciennes avec le soutien de la Préfecture de Région, de La Porte du Hainaut et de multiples partenaires institutionnels et associatifs, avait pour objectif de **créer une « coalition santé » permettant d'améliorer la santé des femmes éloignées des soins du territoire** dans une démarche d'« allers vers ».

Ce sont au total **824 femmes** sur les 3 jours qui ont participé au village, dans les différents circuits ou atelier dédiés :

- ✓ 303 d'entre elles ont bénéficié d'un bilan des droits avec la CPAM du Hainaut (créations de compte Ameli, saisines vers la mission d'accompagnement en santé, informations sur la complémentaire santé solidaire, dossiers d'aides financières, invitations aux dépistages organisés des cancers, inscription au bilan de prévention santé) ;
- ✓ 215 d'entre elles ont bénéficié d'un parcours de repérage et de dépistage des maladies cardiovasculaires en partenariat avec la fondation Agir pour le Cœur des femmes ;
- ✓ 60 d'entre elles ont bénéficié d'une mammographie sur place grâce au « mammobus » solidaire ;
- ✓ 51 d'entre elles ont bénéficié de la réalisation d'un autotest permettant le repérage/dépistage du cancer du col de l'utérus.

Des prises de rendez-vous ultérieurs vers les structures de santé ont été réalisées en gynécologie, cardiologie, mammographie...



En complément, les femmes ont pu bénéficier d'ateliers de préventions divers et variés sur des thématiques telles que :

- ✓ Les dépistages organisés des cancers ;
- ✓ La gynécologie (anatomie, contraception, infections sexuellement transmissibles...);
- ✓ Le suivi de grossesse et la parentalité ;
- ✓ Les maladies cardiovasculaires ;
- ✓ La tabacologie, l'hygiène bucco-dentaire, l'alimentation...

91% des femmes ayant répondu au questionnaire de satisfaction se sont dites satisfaites voire très satisfaites de l'organisation de l'évènement.

B. Partager l'accès à la connaissance et à la culture

1. Spectacle vivant : une programmation tournée vers le développement durable

La politique de développement culturel de La Porte du Hainaut, notamment au travers de la programmation jeune public, participe pleinement à **former des citoyens responsables, capables de penser un avenir désirable**, de s'émouvoir, de critiquer, de s'indigner pour **agir de façon raisonnée**. Ces qualités sont indispensables pour affronter ensemble le défi climatique, le choc énergétique, les crises économiques et sociales.

Spectacles et actions culturelles permettent également tout au long de l'année **d'aborder problématiques et enjeux de développement durable**.

L'année 2024 a été très riche en événements en lien avec le développement durable afin de participer à la sensibilisation et l'éducation du plus grand nombre. Cet enjeu majeur est au cœur des préoccupations artistiques qui nous amènent à voir le monde autrement, à le ressentir avec sensibilité.

Les Scènes Plurielles ont porté une programmation variée qui a permis de toucher un public de tout âge et de tout horizon.



Cela fut le cas avec :

- « **La Soupe aux Cailloux** », spectacle qui aborde les questions de la transmission. Les artistes utilisent des légumes comme marionnettes.

@ Eric Bellot

- « **La Faille** » spectacle qui questionne le végétal dans l'espace urbain, notamment la place des « mauvaises herbes » dans le paysage.

A noter que des actions culturelles ont également été déployées en parallèle de ces temps forts. Ce fut le cas avec un atelier parents-enfants de création végétale en lien avec « La Soupe aux Cailloux »

Le spectacle « La Faille » fut accompagné de la diffusion du film documentaire « Paysan du ciel à la terre », qui questionne les paysages agricoles.





Paysans du Ciel à la Terre @Philippe Frutier

- « **Kermesz à l'est** » concert et balade à vélo, le public était invité à suivre à vélo cette fanfare unique, une façon de profiter d'un concert et de le sensibiliser aux voies cyclables du territoire. Organisation de la balade en lien avec l'ADAV l'association du Droit au Vélo.

- « **On y va ?** », spectacle pour les tous petits programmé dans les jardins communautaires de Lourches. Spectacle qui emmène les tous petits à la découverte, l'observation de la nature.

- « **Le Zigophone** » un dispositif floral et musical, grâce auquel 2 musiciens jouent de la musique électronique.



Là aussi des actions culturelles ont également été déployées, en lien avec la médiathèque de Saint-Amand-les-Eaux pour consulter les ouvrages en lien avec le spectacle et avec le rendez-vous Les bons plan(t)s de la grainothèque de la médiathèque de St Amand.

2. Favoriser l'éducation artistique

Le CLEA 2023-2024 (Contrat Local d'Education Artistique) participe également à ce travail de pédagogie par le biais des thématiques retenues pour les résidences d'artistes.

- **La Compagnie Racine Carrés, en résidence petite-enfance, a ainsi proposé des actions culturelles et artistiques autour des questions de l'alimentation, avec des propositions dansées sur la thématique des fruits et légumes.**
- **La Compagnie Théâtre de l'Autre côté, en résidence tout au long de la vie, a quant à elle proposé des actions culturelles et artistiques en lien avec la nature et le sensible, notamment leur temps fort en forêt de Raismes pour lequel elles ont fabriqué un totem à partir d'éléments naturels ramassés dans la forêt ou encore leur projet « l'arbres à mots ».**

- Enfin, Sarah Michel, artiste photographe vidéaste, a sillonné le territoire avec les publics pour mettre en valeur et questionner les paysages. Elle a par exemple travaillé avec les usagers des Jardins des Grandes Gamelles de Denain avec lesquels elle a réalisé un documentaire où chaque usager a pu exprimer de manière sensible son expérience et attachement au lieu et à la communauté du jardin.



3. La lecture publique : sensibiliser, éduquer, développer le sens critique

Fort de sa mission d'éducation, les acteurs de la lecture publique ont multiplié les temps forts en faveur du développement durable. Ils œuvrent au quotidien à former des citoyens responsables.

2024 fut marqué par de nombreux temps forts.

- « **Nature, environnement, écologie** » à la médiathèque de Bouchain.

Cela s'est décliné avec la présentation de l'exposition « J'ai planté un arbre en montagne », le spectacle « Vive les coquettes », la lecture jeunesse « Entends-tu la nature ? ».



- « **Les bons plan(t)s de la grainothèque** » à la médiathèque de Saint Amand avec la mise en place d'expositions, d'ateliers autour de la nature, la conférence « Accueillir chez soi les insectes pollinisateurs » et le spectacle « Prends-en de la graine ».
- A la médiathèque d'Escoutpont, l'**exposition d'aquarelles « Jardins partagés »** a été initiée dans le cadre de la mise en réseau des jardins partagés de La Porte du Hainaut.

De nombreuses animations et atelier DIY sont également venus éveiller les consciences.

Ce fut, par exemple, le cas des ateliers « Produits d'entretien au naturel », « Infuse ta graine ».



4. La politique muséale

Dans le cadre de sa politique muséale, la CAPH assure la conservation et la valorisation des collections des 3 musées de France du territoire. L'objectif de cette conservation est le

développement culturel du territoire et pour qu'il puisse se faire de manière durable, sa conservation sur le long terme, est une nécessité. La sélection des matériaux utilisés et des prestataires en charge de ces missions s'est effectuée en intégrant à hauteur **de 20% les critères du développement durable**. Une attention particulière est apportée aux conditions de conservation des œuvres afin de préserver notre patrimoine culturel. Dans ce cadre, l'inauguration de notre centre de conservation intercommunal qui a eu lieu le 11 octobre 2024 permettra d'accueillir toutes les réserves des musées du territoire dès 2025. Le centre est conçu pour limiter au maximum sa consommation d'énergie.

C. Eduquer à l'environnement et au développement durable



Depuis de nombreuses années, La Porte du Hainaut met en place des animations pédagogiques pour jeunes et moins jeunes afin de faire connaître les enjeux et les défis à relever en termes de développement durable, chacun à son niveau pouvant contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement. En répondant à l'appel à projets auprès des établissements scolaires de son territoire, les écoles peuvent être accompagnées par des intervenants pédagogiques.

Aidée de l'Association des équipements du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (ADEPSE), La Porte du Hainaut propose aux écoles volontaires du territoire retenues sur dossier d'intégrer ces animations dans leur projet de classe.

En 2023, la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut a voté le Plan Climat Air Énergie Territorial pour relever le défi de la transition écologique et climatique. Des mesures fortes bénéficieront aux habitants du territoire pour un cadre de vie de qualité.

La sensibilisation, l'information et la communication restent essentielles pour aider à comprendre et accentuer le passage à l'acte. L'appel à projets scolaire s'inscrit pleinement dans cet objectif.

1. Un accompagnement « sur mesure »

- Un opérateur partenaire : l'ADEPSE

L'Association des équipements du Parc naturel Scarpe-Escaut (ADEPSE) a pour vocation la sensibilisation des publics à l'environnement, à la connaissance du territoire et au développement durable.

L'ADEPSE gère deux équipements du Parc Naturel : la Maison de la forêt (Raismes) et le Centre d'Éducation à l'Environnement d'Amaury (Hergnies).

Son équipe d'animateurs professionnels lui permet d'intervenir auprès d'une grande variété de publics, en mobilisant des moyens diversifiés et en utilisant des outils participatifs et ludiques.



- Les modalités du partenariat

L'ADEPSE missionnée par la CAPH mène deux interventions (animations) dont le contenu est naturellement partagé avec l'enseignant, animations à intégrer au mieux dans le processus réfléchi par le professeur.

Les interventions pédagogiques sont prises en charge financièrement par La Porte du Hainaut.

2. Bilan de l'accompagnement scolaire 2023/2024

Les enseignants ont défini les thématiques en concertation avec les animateurs. Deux grandes orientations étaient proposées : l'une sur l'intégration de l'école dans son quartier et l'autre sur le bien-être. La palette des outils pédagogiques a permis d'adapter les animations aux thématiques proposées en tenant compte des attentes des enseignants.

Ce sont 18 écoles du territoire qui ont bénéficié de cet appel à projet pour un total de 27 classes et 4 projets d'école.

Comme sur l'année 2022/2023, l'appel à projet a été ouvert aux classes de CP et de CE, répondant ainsi aux attentes et à l'intérêt des enseignants de ces niveaux. Ces écoles sont réparties sur 15 communes, soit près du tiers des communes membres de l'Agglo.

Finalité IV

Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations



A. Renouveler la ville pour prévenir la pauvreté et la précarité

Le renouvellement urbain, facteur de cohésion sociale et de solidarité, a pour ambition de transformer en profondeur des quartiers présentant des fragilités et des difficultés socio-économiques pour permettre une meilleure intégration au reste de la ville et créer une diversification sociale en attirant de nouveaux ménages.

Le renouvellement urbain permet de limiter l'empreinte écologique par la reconquête d'espaces abandonnés en valorisant l'habitat dense concentré favorisant ainsi l'utilisation des transports en commun ou de trajets à pied ou à vélos et en augmentant les surfaces végétalisées, en gérant les eaux pluviales et en améliorant l'accessibilité pour tous.

Au-delà de la rénovation, une réelle attention est portée aux attentes des habitants.

Sur notre territoire, le renouvellement urbain est porté par deux grands programmes : le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM).

1. S'engager pour le renouveau du Bassin Minier

- **Quartier prioritaire « Schneider », à Escaudain, Louches et Roelux**

2 448 habitants, 56% de logements HLM

Les premières études ont été engagées en 2017 permettant de caractériser les besoins de ce quartier pour rattraper les retards. Ainsi, le projet prévoit :

- ✓ La création d'une nouvelle entrée de quartier,
- ✓ L'aménagement d'une placette et d'un square,
- ✓ L'aménagement d'un terril en espace de nature et de loisirs ouvert à tous.

En 2024, les travaux de requalification de l'espace public ont été engagés, au Nord du quartier. Les rues de Senelle et de Maubeuge sont achevées en 2024.



- **Quartier prioritaire « Sabatier » à Raismes**

2 781 Habitants, 95% de logements HLM



Depuis un an, le programme de travaux de requalification de l'espace public a été engagé avec :

- L'enfouissement des réseaux et éclairage public,
- La rénovation des réseaux d'assainissement et la reprise du réseau d'eau potable,
- L'aménagement paysager favorisant l'infiltration de l'eau,
- La création d'un espace vert permettant de valoriser la zone humide et la création d'un parcours santé.

En 2024, les travaux de requalification de l'espace public ont été poursuivis. Les 3 premières tranches, situées au sud du quartier, sont livrées en fin d'année 2024.

- **Cités minières de Denain : Turenne, Chabaud Latour et Bellevue**

Suite aux études pré-opérationnelles engagées en 2022, l'année 2024 a permis de finaliser les études de maîtrise d'œuvre visant la requalification de l'espace public ainsi que la création de parcs de jeux sur les cités Turenne et Chabaud Latour.

- **Quartier prioritaire « Arenberg » à Wallers**

1 493 habitants, 87% de logements HLM

Les premières études ont été engagées en 2020 permettant de caractériser les besoins de ce quartier pour rattraper les retards. Ainsi le projet prévoit :

- La requalification de l'espace public,
- Les aménagements favorisant les mobilités douces,
- L'aménagement de la Place Casimir Périer,
- Et le renouvellement du réseau d'assainissement.

L'année 2024 a été consacrée à l'obtention des différentes autorisations réglementaires permettant un démarrage des travaux en fin d'année.

- **Quartier prioritaire « Thiers Rivage Brunehaut » à Escoutpont.**

L'année 2024 a permis d'engager les études pré-opérationnelles permettant de statuer sur un schéma d'intention des aménagements à réaliser.

2. Le renouvellement urbain dans le cadre du NPNRU

- **Renouveler le centre-ville de Denain**

Le programme prévoit :

- De créer un centre-ville autour de la Place Villars afin de favoriser les circulations douces et limiter l'impact du réchauffement climatique en verdissant le centre-ville,
- De valoriser le tissu urbain existant et de requalifier l'habitat dégradé,
- De construire des équipements publics structurants : Crèches, écoles, salle polyvalente afin de répondre aux besoins des habitants et tendre vers la neutralité carbone,
- D'accompagner le développement économique.

En 2024, le projet est entré en phase opérationnelle avec le début des travaux de requalification des espaces publics.

- **Désenclaver le quartier et développer une offre de logements diversifiée à La Sentinelle**

Cette opération prévoit :

- Une démarche globale de transformation et de modernisation du parc immobilier, visant à améliorer la qualité des logements et à redéfinir l'offre résidentielle dans le quartier,
- Un développement d'équipements de proximité (Ecole maternelle, restaurant scolaire, équipements sportifs),
- Une requalification des espaces publics.

Le projet s'est poursuivi en 2024.

B. Intervenir pour garantir l'équité entre les populations : le Contrat de Quartier 2030

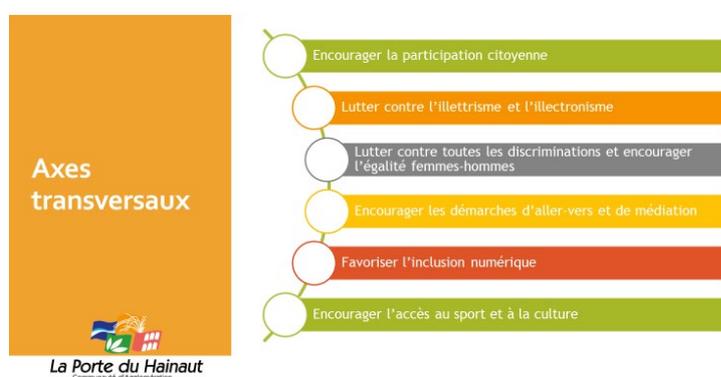
La mise en œuvre de la politique de la ville est une action incontournable de la collectivité. La Porte du Hainaut intervient dans :

- les 12 quartiers « Politique de la Ville » réglementaires, répartis dans 10 communes (représentant près de 40 000 habitants),
- 11 quartiers « Poches de pauvreté ».

Au-delà de ces interventions liées à la géographie prioritaire, La Porte du Hainaut a souhaité répondre à l'engagement 1 du Projet de Territoire – « Rattraper les retards de développement et agir là où un accompagnement est nécessaire ».

Elle a donc signé son Contrat de Quartier le 15 avril dernier, qui, en plus des quartiers « Politique de la Ville » et des poches de pauvreté, concerne les anciens quartiers de veille active, répartis sur 12 communes regroupant plus de 47 000 habitants.

En mobilisant les partenaires, différentes sources de financements et de nombreux dispositifs communautaires (Service emploi, Renouvellement urbain, ...), le Contrat de quartier ambitionne de travailler sur la base de 6 axes transversaux autour de 6 thématiques :



quartiers 2030

- ✓ L'accès à l'emploi des habitants les plus éloignés,
- ✓ La réussite éducative,
- ✓ L'amélioration de la santé,
- ✓ L'amélioration du cadre de vie,
- ✓ La tranquillité publique, la prévention des violences, en particulier intra familiales,
- ✓ Le soutien à la transition écologique juste.

La participation des habitants et des communes sera recherchée et une évaluation spécifique permettra de croiser données « chiffrées » et suivi qualitatif.

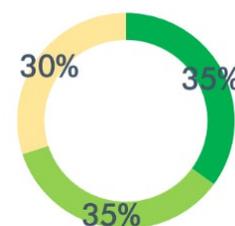
C. Coopérer à l'échelle du territoire : la cellule d'appui aux communes

La **cellule d'appui aux communes** a été créée fin 2021 pour épauler les communes rurales dans leurs projets, en mobilisant l'ingénierie communautaire. Au-delà de l'appui technique aux projets communaux, l'objectif de cette cellule est aussi de sensibiliser les élus aux enjeux de la transition écologique et sociale à travers leurs investissements et les accompagner dans la constitution de dossiers de financements extérieurs auprès des partenaires et notamment dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe et du Contrat de Relance de Transition Ecologique.

La Cellule d'appui aux communes a, à présent, trouvé son « rythme de croisière » puisque, sur les 40 communes concernées, 70% la sollicitent régulièrement ou très régulièrement.

Les projets qu'accompagne la Cellule d'appui reflètent bien les préoccupations actuelles, avec, notamment, une

Relations communes 2024



■ 2024 très régulière ■ 2024 ponctuelle ■ 2024 pas de sollicitation

part importante de projets s'intéressant aux questions de la maîtrise de l'énergie et à la rénovation de bâtiments publics.

Ces projets sont appuyés par un fonds spécifique, de solidarité rurale.

Catégories	Communes	Projets	Coût total prévisionnel TTC	Dotations ruralité
moins de 1.000 habitants	Emerchicourt	Requalification des abords de l'école (extension école)	1 200 000 €	200 000 €
	Brillon	Création d'une restauration scolaire	1 887 040 €	200 000 €
entre 1.000 et 3.000 habitants	Hélesmes	Création d'un bâtiment accueillant des services publics	1 200 000 €	200 000 €
	Rosult	Création d'une salle de musique	1 800 018 €	200 000 €
	Mortagne-du-Nord	Aménagements espaces publics, voies cyclables et enfouissement réseaux	895 348 €	200 000 €
	Nivelle	Rénovation de la salle polyvalente	1 370 000 €	200 000 €
entre 3.000 et 5.000 habitants	Escoutpont	Requalification de la place de l'Eglise	1 580 703 €	200 000 €
	La Sentinelle	Renouvellement des équipements	2 208 780 €	200 000 €
TOTAL			12 141 889€	1 600 000€

Finalité V

Promouvoir des modes de production et de consommation responsables, s'orienter vers l'économie circulaire



A. Promouvoir une production et une consommation alimentaires durables : le Projet Alimentaire Territorial



© A PRO BIO – Cuisine centrale de Trith-St-Léger

1. Accompagner les « mangeurs » du territoire à la découverte d'une alimentation saine et durable

TOUS à T.A.B.L.E. ! (Transition Alimentaire Bénéfique Localement et Equitable), Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de La Porte du Hainaut est un projet global et transversal. Il vise à rapprocher la

production alimentaire et les mangeurs du territoire, et ainsi leur permettre l'accès à une alimentation saine, participant au développement économique du territoire et préservant l'environnement.

Face au système alimentaire mondialisé, éloigné des préoccupations sanitaires et environnementales et des besoins des mangeurs, il est nécessaire d'apporter à ces derniers des éléments de compréhension et d'informations pour (re)prendre en main leur manière de s'alimenter. Il s'agit, sans stigmatiser, de (re)donner du pouvoir d'agir aux mangeurs pour privilégier le choix d'une alimentation saine et durable. C'est pour répondre à ces enjeux que sont mises en place, en coordination entre les directions éco-reponsabilité et cohésion sociale, différentes actions d'éducation alimentaire qui viennent en appui aux initiatives portées par les communes.



© CAPH – Atelier sensoriel - Intercentres

Ces actions peuvent prendre la forme d'ateliers tous publics :

- Education au goût et concertation avec les habitants en vue de les intégrer à la démarche de PAT,
- Alimentation durable,
- Ateliers sensoriels et culinaires,
- Ateliers pédagogiques d'éducation nutritionnelle.

Ces ateliers sont déployés progressivement dans les communes volontaires. En juillet, ce sont plus de 200 enfants issus des communes de Thiant et Haulchin qui en ont bénéficié.



© CAPH – Atelier nutritionnel - Intercentres

2. Mobiliser la restauration collective au service d'une alimentation durable

La restauration collective constitue un levier important pour répondre aux enjeux de santé publique, de lutte contre la précarité alimentaire, de soutien aux filières locales d'approvisionnement et de transition écologique. C'est pourquoi, elle est un projet emblématique du Projet de Territoire, au travers de l'élaboration d'un « réseau communautaire des restaurations scolaire et collective ». Ce réseau est en préfiguration au travers d'un groupe de travail dédié du PAT. Il réunit élus, chefs de cuisines, responsables achats... Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu notamment sur les sujets de

l'approvisionnement bio et local, l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM (50% de produits de qualité dans les assiettes, dont au moins 20% de bio).

Par ailleurs, depuis septembre, les communes volontaires peuvent bénéficier d'un accompagnement collectif et/ou volontaires portant sur :

- L'écriture des marchés de restauration pour l'atteinte des objectifs relatifs aux lois EGALim, Climat et Résilience en ce qui concerne l'approvisionnement en produits bio produits localement,
- La sensibilisation des convives de la restauration scolaire sur les enjeux de l'alimentation biologique et durable,
- Le lien avec les producteurs locaux pour s'approvisionner en circuits-courts de proximité.



© A PRO BIO – Ferme Les Bio 'près, Wallers

A noter que les communes de Escaudain et Trith-Saint-Léger ont été les premières bénéficiaires de ces accompagnements.

3. Consolider les partenariats et la gouvernance du PAT

La Porte du Hainaut a fait le choix, dès les prémices du projet, de mettre la coopération des acteurs du système alimentaire territorial au cœur de son PAT. Pour cela, des animations et temps forts favorisant l'interconnaissance et l'implication dans le projet sont mis en œuvre, parallèlement à d'autres actions opérationnelles. L'objectif étant que chaque acteur puisse interagir et trouver sa place au sein du projet et en devenir l'ambassadeur.

Début 2024, le séminaire du PAT a regroupé une vingtaine de partenaires qui ont contribué à définir les thématiques des groupes de travail thématique autour desquels le PAT s'organisera dans les mois et les années à venir :

GP1 : Restauration collective,

GP2 : Faire communauté (tiers-lieux) - valoriser l'existant - communiquer (acteurs, actions, compétences, offres...),

GP3 : Accessibilité alimentaire,

GP4 : Identifier les besoins, appuyer les projets des acteurs locaux du système alimentaire territorial : PRODUCTEURS, TRANSFORMATEURS, DISTRIBUTEURS, CONSOMMATEURS,

GP5 : Organisation du groupe ressource et gouvernance,

GP6 : Etat des lieux des outils qui existent à l'échelle régionale et identifier ceux qui peuvent servir le projet,

GP7 : Diagnostic.

De plus, l'animation « Speed boat » a permis de s'approprier la démarche de PAT et co-construire sa dynamique collective et son schéma de gouvernance.



B. Limiter et valoriser les déchets : le bilan du SIAVED et les initiatives de la collectivité

Au titre de ses compétences Collecte des déchets ménagers, Prévention des déchets et Tri, Traitement et Valorisation, La Porte du Hainaut contribue à la valorisation des ressources et à leur ré emploi dans une logique d'économie circulaire.

Ces compétences sont déléguées au SIAVED qui, depuis plusieurs années, mènent un **plan d'action stratégique visant à réduire les déchets, mieux trier et valoriser** et ainsi répondre aux objectifs réglementaires.

1. Le bilan du SIAVED

- **La prévention et le tri**

La prévention vise à soutenir l'effort de réduction de production de déchets par l'ensemble des acteurs. Une ambition qui se traduit dans les faits : en 2022, **les déchets produits par habitant ont diminué de 6,4 % par rapport à l'année précédente.**

Le compostage est une constante des actions du SIAVED, participant ainsi directement à la réduction des déchets collectés et traités. La promotion du compostage chez les particuliers s'est ainsi accompagnée d'une vente à tarif préférentiel de composteurs.

En parallèle, les communes ont été invitées à se doter d'espaces partagés de compostage au sein de leurs cimetières. De nombreuses communes ont intégré ce dispositif dans une démarche plus globale d'entretien au naturel de leurs cimetières. Le compost ainsi obtenu est valorisé par les communes in situ pour l'implantation de massifs ou le garnissage de jardinières. Le SIAVED estime que **400 tonnes de matières** sont ainsi détournées chaque année.

Depuis 2022, le SIAVED propose aux communes qui le souhaitent de porter une démarche globale autour de la réduction des déchets, en adhérant **au label « commune 0 déchet »**. La labellisation se base sur un barème progressif, qui permet de valoriser différents types d'actions qu'elles soient portées directement par la commune, mais aussi par les habitants, les associations, les commerces, etc..

Le Pavillon Pédagogique du SIAVED : un outil ludique au service de tous

Au travers de différents supports et activités, le Pavillon pédagogique permet d'informer sur la gestion des déchets et de sensibiliser à l'importance de la prévention. Les animations en milieu scolaire viennent compléter utilement cet outil. **Des classes de CM1 et CM2 issues de 6 communes de la CAPH** ont bénéficié de ce dispositif en 2022.

- **La collecte**

Sur La Porte du Hainaut, **la collecte des déchets ménagers** se fait à la fois en porte à porte, par apport volontaire et en déchetteries.

Pour répondre aux problèmes de dépôts sauvages, l'amiante est à présent collectée en porte à porte par un dispositif permettant de garantir les normes de sécurité. Les volumes annuels collectés représentaient 971 tonnes fin 2022. En parallèle, la collecte des déchets verts a été pérennisée et représente plus de 3 000 tonnes sur les communes de l'Agglomération.

- **Le traitement et la valorisation des déchets : des démarches optimisées**

3 filières de valorisation sont opérationnelles :

- La valorisation matière des apports en déchetterie et des emballages ménagers,
- La valorisation organique des déchets verts,
- La valorisation énergétique issue de l'incinération des déchets ménagers.

Le tri

La simplification du geste de tri est un levier essentiel pour orienter les déchets dans des flux de recyclage et de ré emploi. Afin de garantir un tri optimal, il est nécessaire de veiller à une information constante. C'est pourquoi, le SIAVED s'est doté d'une équipe d'ambassadeurs du tri qui interviennent en porte à porte pour caractériser les bacs de tri avant la collecte et informer les riverains.

La valorisation énergétique

En 2022, près de 42 000 tonnes d'ordures ménagères issues du territoire communautaire ont été valorisées par incinération au Centre de Valorisation Énergétique basé à Douchy-les-Mines.

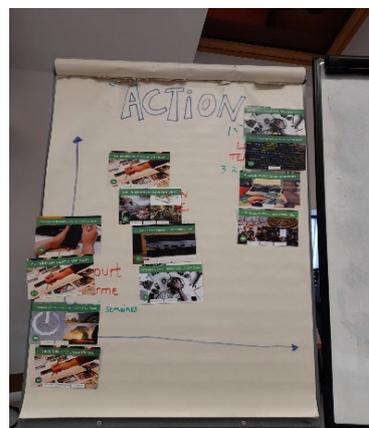
Le CVE alimente notamment le réseau de chaleur de Douchy-les-Mines, essentiellement pour alimenter 1 500 logements dans le parc social. Il a été étendu à plusieurs bâtiments publics sur la commune de Denain, notamment le centre aquatique.

2. Une seconde vie pour nos matériels électroniques : une action concrète pour limiter l'impact de nos équipements numériques

Régulièrement, La Porte du Hainaut actualise son équipement informatique pour rester en phase avec les avancées technologiques, laissant ainsi place à des matériels obsolètes tels que des unités centrales, des écrans et des imprimantes. Malgré leur obsolescence technique, ces appareils restent opérationnels et peuvent encore être réemployés à des fins non professionnelles et limitées.

Depuis 2017, la CAPH a régulièrement offert son matériel informatique par des dons ponctuels. Aujourd'hui, elle aspire à adopter une approche plus intégrée en lançant une initiative visant à établir une filière de reconditionnement informatique.

La Communauté d'Agglomération a fait don de son matériel qui participe au développement durable, puisqu'il contribue à la protection de l'environnement en conférant un nouvel usage à ces matériels. L'usage qui sera fait des ordinateurs (hors disques durs), servira au mieux le projet de lutte contre la fracture numérique sur le territoire de la CAPH, en mettant prioritairement ces équipements à disposition des familles les plus précaires.



C. Mobiliser les entreprises et le développement économique vers la transition écologique et le développement durable : les actions de la Ruche d'entreprises

La ruche d'entreprises de La Porte du Hainaut accueille en son sein de très jeunes entreprises en démarrage d'activités.

Au cours des premières années de vie d'une entreprise, il est rare que ses dirigeants prennent en compte le développement durable, à moins qu'il ne fasse partie intégrante du projet d'existence même de la société.

Aussi, à la ruche, nous avons décidé de montrer l'exemple et d'habituer nos chef.fes d'entreprises dans le quotidien de leur journée.

1- Le vélo cargo pour les trajets courts

Nous avons fait cette année l'acquisition d'un vélo cargo pour les trajets courts que nous devons réaliser. Ainsi, les déplacements quotidiens à la poste se font désormais à vélo ainsi que les achats de petites courses (à condition toutefois de pouvoir stationner le vélo en sécurité).

Nous avons choisi un Urbaner, efficace et bien équipé, il est très peu

gourmand en énergie et nous permet en fonction de l'humeur du jour et du conducteur de l'utiliser en mode « sport » pour les accros à l'effort physique, d'activer le mode « boost » pour une assistance électrique maximale ou en mode « drive » pour une assistance modérée. Depuis sa livraison début mai 2024, le vélo a remplacé la voiture thermique tous les jours d'ouverture de l'établissement pour les trajets postaux.



2- Le digesteur



Nous faisons actuellement l'acquisition d'un digesteur pour gérer les déchets organiques au bureau. La ruche est en effet équipée d'une cafétéria où chacun peut amener son repas et faire un peu de cuisine sur place. Mais cette qualité de vie a une conséquence : pelure de légumes ou de fruits, croûtes de fromages et autres matières alimentaires décorent nos poubelles en fin de repas.

Le digesteur a donc pour fonction de gérer les déchets de façon autonome afin d'obtenir un substrat qui viendra enrichir nos espaces de verdure.

Objectif : zéro déchet organique !

Le digesteur n'étant pas encore livré, son évaluation aura après douze mois d'utilisation.

3- Les économies d'eau

Au cours de l'année écoulée tous les robinets et toutes les chasses d'eau ont été remplacés pour mettre des systèmes automatiques à débit limité. Si sur le moment, quelques-uns ont fait part de leur désapprobation face à ses robinets qui délivrent trop peu d'eau à leur goût, assez vite tout le monde s'y est fait.

Dans le même temps et toujours dans un souci « d'éducation » au développement durable, nous avons fait tout un travail de pédagogie pour que plus personne ne fasse sa vaisselle à la main mais que tout le monde groupe sa vaisselle dans le lave-vaisselle situé dans la

cafétéria. Ce dernier est mis en route une fois par jour avec le programme économisant à la fois le maximum d'eau mais aussi le maximum d'électricité.

Une évaluation des économies réalisées sera effectuée en février 2025 (pour la prise en compte du changement des robinets) et en août 2025 pour mesurer l'impact de l'usage groupé d'un lave-vaisselle.

4- Le relamping led

La ruche est un bâtiment très énergivore notamment du fait de l'amplitude de son utilisation en termes de jours et d'horaires. Les couloirs sont par ailleurs aveugles et s'éclairent donc à chaque passage d'une personne. C'est pourquoi, nous procédons à des opérations de remplacement des lampes par des éclairages LED dans les parties communes (80% de remplacement effectué) et progressivement dans les cellules locatives (90% au rez-de-chaussée, 25 % des cellules de l'étage), 100% des éclairages extérieurs.

Horloges et détecteurs sont également installés afin de limiter les éclairages inutiles.

5- Une AMO performance énergétique

Pour préparer l'avenir, nous lançons une AMO performance énergétique sur le bâtiment. En effet, celui-ci construit en 1988 est très mal et très irrégulièrement isolé. Cela contraint à mettre en route la chaudière gaz dès les premiers frimas de l'automne et la climatisation à l'étage sous la toiture en zinc dès les premières chaleurs estivales.

L'objectif de cet AMO est de lister toutes les petites améliorations à coût modéré pouvant être engagées au plus vite mais aussi d'établir un plan d'investissement pluriannuel pour des travaux de plus grande ampleur.

6- Les ruches de la ruche

Pour sensibiliser les entreprises au respect de la biodiversité et les convaincre de ne plus couper pelouses et buissons à longueur d'année et de ne pas augmenter les surfaces imperméabilisées de l'immeuble malgré le manque de places de parking, mais aussi les aider à accepter d'associer



l'image de leur entreprise à une autre vision que celle d'une pelouse de golf, un contrat a été passé avec un apiculteur « La ruche verte » qui a installé 3 ruches dans notre espace vert. Depuis, l'entretien des espaces verts se fait systématiquement au regard du besoin de nos abeilles de même que les plantations, le fleurissement. En échange, la récolte de miel est partagée entre les locataires qui peuvent ainsi valoriser la démarche auprès de leurs clients, partenaires et fournisseurs.

7- La fresque du climat



Toute l'équipe qui gère et anime la ruche au quotidien a été formée à la fresque du climat et des fresques ont commencé à avoir lieu au sein de l'établissement. D'ici la fin 2024, 2 sont programmées pour former l'ensemble des chefs d'entreprises et leurs salariés aux enjeux du changement climatique. D'autres auront lieu en janvier, février, mars et avril. Objectif : 100% de sensibilisation d'ici au printemps 2025.

Post face

Le présent rapport, sans être exhaustif, se veut être le reflet de la diversité des actions et politiques publiques mises au service du Développement Durable dans ses différentes composantes.

Il a été préparé avec les différentes Directions de la collectivité. Qu'elles soient ici remerciées pour leurs contributions.